

LES SYNTHÈSES de la Plateforme Territoires & Développement Durable en Midi-Pyrénées

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU 13 NOVEMBRE 2014

SÉMINAIRE PROSPECTIVE TERRITORIALE 2014

Dans le cadre de son programme d'action 2014, la Plateforme Territoires et Développement Durable en Midi-Pyrénées, en collaboration avec l'Agence en Réseau des Études DREAL-DDT en Midi-Pyrénées et le Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale (CRIES) organisaient une première journée de séminaire sur le thème de la prospective territoriale le jeudi 13 novembre 2014.

SÉQUENCE 1

LA PROSPECTIVE AU SERVICE DE «LA GRANDE TRANSITION»

par Fabienne Goux-Baudiment – proGective

Une transition essentielle

De chasseur-cueilleur, l'humain est devenu pasteur nomade, puis artisan, agriculteur/éleveur et commerçant. Se sentant un peu à l'étroit dans ce "monde 1.0", il a développé l'architecture, l'ingénierie, la spécialisation, l'industrialisation, la digitalisation, l'accélération des rythmes. Aujourd'hui, dans ce monde technologique au rythme effréné, il se prend à rêver de simplicité technologique, d'intelligence, de développement durable, d'empathie, de coopération, de distraction, de rythme ralenti. Bref, un "humain 2.0" vers lequel il entame "la grande transition".

Le monde VUCA

Nous allons quitter le monde que nous connaissions depuis plus de 2.000 ans pour un saut vers l'in-

connu, vers "un monde VUCA" (en français : volatile, incertain, complexe, ambigu). La grande transition nous emmène vers ce monde VUCA.

Dans un temps non pas linéaire comme nous le pensions, mais exponentiel, nous vivons aujourd'hui l'introduction de la nouveauté à un rythme inconnu jusqu'alors, même si paradoxalement peu d'inventions fondamentales voient le jour. Mais serons-nous capables de nous adapter indéfiniment dans un contexte de changements de plus en plus importants ? Parmi les outils qui vont nous permettre d'aborder le monde VUCA, la prospective peut nous engager à **construire une vision puis un design** (modalités complètes de production) opérationnel, nous permettant d'agir.

ÉDITO

LA PROSPECTIVE TERRITORIALE, COMME UNE ENVIE DE FUTUR ...

Face à des incertitudes de plus en plus grandes, imaginer le futur comme une simple continuité du présent ne suffit plus.

Les méthodes prospectives permettent d'explorer les futurs possibles et de dessiner les contours d'un futur souhaitable, dans une dimension partenariale et participative.

La prospective est avant tout un état d'esprit, une curiosité ordonnée, une envie de futur. Elle ne doit pas rester un exercice de technocrates ou de rêveurs, mais s'inscrire dans la réalité des territoires : la prospective territoriale est un outil pour appréhender les territoires de demain.

Cette première journée de séminaire est l'occasion de construire une vision partagée et de bénéficier de retours d'expériences. Une deuxième journée organisée le 8 décembre 2014 permettra de construire les outils et les données au service de la prospective.

Philippe Grammont, directeur adjoint
de la DREAL Midi-Pyrénées

La journée était animée par
Valérie Ravinet, journaliste

Mais dans ce monde VUCA, la prospective elle-même change de nature. Il faut cesser de vouloir "resserrer les certitudes", qui nous enferment, et chercher plutôt des alternatives ouvrantes. Alors que les diagnostics et la planification n'ont pas permis d'éviter les problèmes, la macrohistoire (travaux intégrant à l'analyse des événements historiques l'environnement géographique, les données économiques, les idéologies et les pratiques culturelles – dict. Larousse), nous aide à comprendre le territoire.

Dans ce nouveau contexte, nous gagnerons à évoluer d'une logique de stocks vers une logique de flux, les flux structurant les territoires. L'État ne doit plus alors se voir comme une toute-puissance mobilisatrice, au-dessus de citoyens qui "ne savent pas" : les citoyens savent et pourraient définir de nouvelles modalités de gestion des flux, l'État venant accompagner ces innovations.

Et pourquoi creuser des fondations profondes alors qu'aujourd'hui l'agilité prime ? Surfer, plutôt que creuser...

Enfin, quittons notre regard sur le passé pour adopter une **vision anticipative**. Nous ne savons pas ce que sera le futur, mais si nous désirons un futur, nous lui donnons une chance d'exister.

Cette nouvelle grille de lecture globale, holistique, tient compte des relations entre les objets et peut nous permettre de vivre la transition en nous intéressant aux systèmes,

aux tendances et aux ruptures de la transition, à l'approfondissement des problématiques. La prospective deviendrait alors une démarche de résolution de problèmes.

« APRÈS L'ÉCONOMIE ROUGE (INDUSTRIELLE), L'ÉCONOMIE VERTE (ENVIRONNEMENTALE), VOICI VENU LE TEMPS DE L'ÉCONOMIE BLEUE, BLEUE COMME LA MER, LE CIEL, NOS RÊVES ET NOS INSPIRATIONS. »

F. Goux-Baudiment

Intelligence territoriale

Gouverner, c'est prévoir. L'intelligence territoriale a besoin de comprendre, et pour cela elle doit anticiper puis formuler des propositions de nature à améliorer l'existant et à innover pour répondre aux nouveaux besoins. Il lui faut aussi être en veille sur toutes les informations permettant de voir "frémir" les évolutions. Il faut enfin évaluer les mesures prises pour apporter ensuite de nouvelles améliorations. Alors, nous pourrions produire du sens et des valeurs.

La question qui vient ensuite est celle du **design** : concrètement, qu'est-ce qui peut être mis en oeuvre - et comment - pour simplifier et abaisser le seuil de contraintes ?

Se dessine ainsi la **méta méthode de la prospective** : comprendre, anticiper, proposer... c'est-à-dire simplement mettre en oeuvre les capacités prospectives naturelles de l'être humain. Ce n'est plus la carte qui compte, mais la boussole, qui nous aide à voir "le territoire d'après".

Par ailleurs, nous vivons aujourd'hui à l'échelle du monde, et il nous faut penser à cette échelle au lieu de chercher à vivre à l'abri des autres, du flux, de la mondialisation. Nous sommes entrés dans une dynamique où celui qui n'avance pas recule.

De l'économie circulaire à l'économie bleue

Trois penseurs ont créé puis fait évoluer le concept de développement durable : Lovelock, Brundtland, Allenby. Ce concept a donné naissance à ce que l'on nomme aujourd'hui "**économie circulaire**".

Les principes fondateurs de cette approche :

- > **la pensée systémique** est indispensable pour comprendre les interactions, créer des dynamiques, des design ;
- > les déchets (biologiques, techniques) sont des **nutriments** ;
- > **la diversité** des humains et des activités est une force, dans une logique de tolérance et de modularité ;
- > **la transition énergétique** est indispensable, pour passer des notions d'économie d'énergie à celles d'énergies renouvelables puis d'efficacité énergétique et enfin d'énergie positive.



Échanges avec la salle

❓ "Comment expliquer les résistances au monde 2.0 ?"
Pierre Molette, URISMIP



"En France, une large partie de la population est aujourd'hui prête à muter, notamment du fait des crises. Mais une autre partie reste figée au bord de la falaise et refuse de sauter, avec une crispation sur les

acquis violente et bloquante parce qu'elle vient des niveaux prédécisionnaire et décisionnaire (mid-management), dans un refus obstiné de quitter son périmètre de sécurité. Certains acteurs sont plus résistants au changement que d'autres, et ils sont sans doute plus nombreux aujourd'hui que dans des périodes précédentes..."
Fabienne Goux-Baudiment

❓ "La réduction de leurs effectifs a « condamné » les services de l'État à travailler avec les autres services de l'État et les collectivités. Était-ce voulu ?"
Franck Bocher, DDT 65



"Lorsque les services déconcentrés de l'État et les collectivités ne se parlent pas - ce qui n'arrivait pas il y

Dans nos sociétés, l'économie vient de passer du vert au bleu :

> **écologie industrielle**, avec un modèle de production "zéro pollution" ;

> **biomimétisme**, avec la Nature comme modèle, mesure (combien de temps la Nature met-elle à réparer des dégâts ?), et mentor (la Nature est bien plus intelligente que nous) ;

> **du berceau au berceau** ("cradle to cradle"), sans cycles de vie et de mort : théorie des déchets nutriments biologiques (retour à la Terre) et techniques (éternellement recyclés).

Après l'économie rouge (industrielle), l'économie verte (environnementale), voici venu le temps de l'**économie bleue**, bleue comme la mer, le ciel, nos rêves et nos inspirations.

Gunther Pauli a posé les 21 principes fondateurs de l'économie circulaire, avec des solutions fondées sur l'environnement local, les caractéristiques écologiques, l'open source, l'économie du partage, ...

Derrière cette approche, apparaît un véritable paradigme comprenant un ensemble d'approches, dont l'économie du bonheur. Autant de signes disant clairement que nous sommes bien en transition et que **les initiatives ont commencé**. L'humain est peut-être en voie de devenir un "**Homo omnis**", qui sait tout, qui peut tout ... Dans un monde qui ne sera plus jamais ce qu'il est, la prospective est un outil pour nous permettre de franchir cette transition.

2 QUESTIONS CLEFS

Dans cette vision, quelle place prennent les démarches prospectives en cours ?

> Les exercices de prospective territoriale lancés par l'État et les collectivités ont beaucoup évolué et sont le reflet de tout ce qui "bouge" dans les territoires.

Quelle est la bonne échelle pour construire une vision prospective ?

> Il n'existe pas de bonne échelle de territoire, mais une bonne échelle de démarche. Pour autant, la ville semble une échelle plus adaptée que le quartier, et la prospective ne peut s'envisager que collective, jamais à l'échelle d'un individu.

Existe-t-il en France différentes prospectives (scientifique, humaniste, ...) ?

> Si l'on admet la prospective comme systémique et holistique, il ne peut pas exister plusieurs types de prospectives. La prospective est par nature transdisciplinaire et suppose une culture générale élargie. Ceci étant, on distingue plusieurs formes en matière de prospective scientifique et technique : prospective territoriale, prospective des organisations (publiques et privées), prospective globale.

Une démarche prospective est-elle toujours fondée sur une question ?

> Toute démarche prospective répond à une problématique, un ensemble de problèmes interconnectés, et une problématique est souvent formulée sous forme de question pour ne pas présupposer la réponse.

Retrouvez proGective et Fabienne Goux-Baudrimont sur www.progective.com

a une quinzaine d'années -, c'est souvent le fait de l'État, à tel point que certains préfets refusent que l'État fasse de la prospective territoriale en estimant que de telles démarches sont - et doivent rester - l'affaire des collectivités.

Or, sur certains territoires, aucun acteur ne prend l'initiative de penser le futur,

et il faut parfois passer par des voies détournées de type « formationaction » pour permettre une prise de conscience et faire naître des idées nouvelles ..."

Fabienne Goux-Baudrimont

2 "Dans cette nouvelle prospective, les services de l'État ont-ils encore leur place ?"

Claire Ramette-Brissart, DDT 31



"Les services de l'État ont un rôle à jouer, mais pas celui qu'ils jouent aujourd'hui. Les agents de l'État déconcentré et les fonctionnaires

territoriaux sont à présent également très bien formés ... mais ne se parlent pas. Or, la première qualité de l'intelligence est la communication. Les territoires manquent d'informations quantitatives alors qu'ils en ont besoin plus que jamais : l'État devrait aider les collectivités à se doter d'un véritable instrument d'analyse des territoires.



SÉQUENCE 2

DÉMARCHE PROSPECTIVE «AVEYRON 2030»

Par Bernard Paran, DDT de l'Aveyron

En 2010, un certain nombre de facteurs sont venus modifier le contexte du département de l'Aveyron - vieillissement de la population, conséquences du changement climatique, réforme de l'administration territoriale de l'État (REATE), ... -, rendant nécessaires **des stratégies organisées sur le long terme**.

La démarche prospective conduite en Aveyron par les services de l'État visait à mettre en relief les tendances lourdes et/ou les facteurs de rupture à l'échelle du territoire, à décrire des futurs possibles, à identifier les éléments des politiques publiques à mobiliser en priorité, à développer des capacités d'anticipation et donc de négociation avec les acteurs du territoire.

Un diagnostic prospectif a été réalisé, en 3 phases :

- > réalisation d'un **diagnostic dynamique**, pour partager un socle de connaissances et définir les interactions et le fonctionnement territorial,
- > élaboration de **scénarios prospectifs**, pour échafauder des hypothèses d'évolution possibles puis valider les scénarios souhaitables,
- > définition des **enjeux territoriaux et stratégiques** - dont les enjeux devant être portés par les services de l'État -, pour élaborer une stratégie d'action de l'État.

Le contexte de la gouvernance de l'étude a été influencé par la réforme

territoriale de l'État : un comité de pilotage composé des services de l'État issus de la REATE et présidé par le sous-préfet de Millau, et un groupe technique de suivi (préfecture, DDCSPP, DDT, DREAL, Chambre d'Agriculture, CCI, Chambre des Métiers, bureau d'études, DDT). L'association des services de l'État dans le département a permis de **"croiser et confronter les regards"**.

« L'EXERCICE PROSPECTIF NE CONSISTE PAS À PRÉVOIR L'AVENIR, MAIS À TENTER DE LE CONSTRUIRE ».

B. Paran

Trois présentations de la démarche ont été faites au collège des chefs de services de l'État, à chacune des phases, et 4 séminaires ont été organisés : un séminaire interne des cadres des administrations de l'État, et 3 séminaires du collège des chefs de services de l'État avec les chambres consulaires et certains établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC). Enfin, une conférence **"Territoires 2040 - Aveyron 2030"** a été ouverte aux élus.

Les élus n'ont pas été associés dès le début de la démarche en raison de

relations Etat/collectivités encore marquées par des conflits anciens, et le choix a été fait d'attendre d'avoir des éléments à partager. Cette stratégie s'est avérée payante.

Phase 1 de l'étude : diagnostic multi-thématique

Le diagnostic a été fondé non sur les limites administratives mais sur les fonctionnements et les fonctionnalités des territoires.

L'Aveyron est l'un des plus grands départements de France, avec une densité de population allant de 50 habitants/km² à moins de 10 habitants/km², une densité moyenne de 32 habitants/km² (seuil de faible densité DATAR : 30 habitants/km²) et un relief très varié.

Son organisation imbrique plusieurs échelles et des dynamiques diverses :

- > au Nord, l'Aubrac, à cheval sur 3 départements et 3 régions, caractérisé par une faible densité de population, une activité d'élevage, un pôle d'excellence rurale (Espalion) et des fonctionnalités avec Rodez et Aurillac ;
- > le Sud Aveyron, caractérisé par l'infrastructure A75 et la liaison rapide avec Montpellier ;
- > l'Ouest aveyronnais tourné vers Toulouse.

En termes économiques, l'Aveyron entretient des relations avec le reste du monde : aéronautique (rivets des



Échanges avec la salle (suite)

⊙ Si les DREAL ont franchi ce pas en se dotant de services prospective, les grandes collectivités manquent encore d'une vision générale, holistique. Cette vision, l'État déconcentré peut l'apporter. L'État déconcentré doit être l'échelon porteur de l'État central mais aussi tricoter la maille entre échelon national et échelon territorial." *Fabienne Goux-Baudiment*

❓ "Quels sont les facteurs de réussite pour l'animateur d'une démarche prospective ?" *Franck Bocher, DDT 65*



"L'animateur doit en premier lieu être crédible sur les détails (organisation et horaires des réunions, ...), faire preuve de neutralité et d'objectivité politique, et

enfin ne jamais séparer élus et techniciens." *Fabienne Goux-Baudiment*

Airbus), automobile (injections Bosch), élevage bovin (Italie), ... L'éloignement géographique relatif du département a conduit les Aveyronnais à aller chercher le développement ailleurs, notamment à travers la diaspora aveyronnaise, en bâtissant des capacités à construire et à créer des activités, agro-alimentaires notamment.

Le diagnostic a permis de définir une typologie des territoires avec 3 territoires de fonctionnements homogènes : Ouest (avec 3 pôles urbains), Centre autour de Rodez et Sud Aveyron : Parc naturel des Grands Causses.

Pour être profitable, la démarche ne devait pas être conduite sur l'ensemble du département de l'Aveyron, mais sur ces territoires infra départementaux, en cherchant ensuite la bonne articulation entre ces 3 territoires.

Phase 2 : élaboration des scénarios

Des ateliers prospectifs ont eu lieu sur chacun des 3 territoires autour de **6 variables** : infrastructures (y compris numériques), gestion de l'espace, économie, conditions de vie, services, ressources naturelles.

Pour chaque variable sur chaque territoire, différents scénarios ont été élaborés avec des hypothèses contrastées. Au final, 7 scénarios ont été retenus sur les 3 territoires.

Pour chaque scénario, une fiche décrit le cheminement ou la poursuite des tendances observées, une orientation forte, les principales actions menées par les acteurs du territoire.

Enfin, **des macro-scénarios** à l'échelle du département ont été construits sur la base des relations économiques et des relations fonctionnelles (services) des territoires. A titre d'exemple, dans l'un des scénarios, Rodez est imaginé à la fois comme un moteur économique pour le département et comme un territoire très influent en termes de services.

« L'OBJECTIF N'ÉTAIT PAS DE FAIRE UNE PHOTO DU TERRITOIRE, MAIS UN FILM ... ».

B. Paran

Phase 3 : phase managériale et introspective des services de l'État

Les objectifs de cette phase étaient de qualifier et repérer les scénarios souhaitables, déterminer les enjeux majeurs pour les services de l'État et dégager les stratégies d'actions et/ou partenariats devant être portés par l'État.

La démarche a été présentée dans chacun des services et organismes, avec production d'une contribution par chacun sur les éléments de la démarche les plus importants, les politiques concourant à faire émerger les avenir les plus favorables, les actions et/ou méthodes innovantes et à retenir.

Le préfet de l'Aveyron a retenu les propositions suivantes :

- > Travailler à l'accessibilité des services aux publics en dépassant si besoin les frontières départementales et en prenant en compte les partenaires comme le monde économique ;
- > Poursuivre les mutualisations (exemple : une navette entre Rodez, Millau et Villefranche de Rouergue) ;
- > Travailler sur l'observation et la connaissance du territoire et préparer l'évaluation de l'application des politiques publiques ;
- > Travailler sur les missions sociales du logement.

? "Les résultats des travaux de prospective sont parfois pauvres lorsque les démarches rassemblent trop d'acteurs ayant peu de capacités à « sentir » les perspectives du monde VUCA et à sortir du tendanciel..."
Rachel Jouan, Climate Adaptation Consulting



"Il existe 3 raisons à ce

constat :
> alors que les concepts nouveaux viennent de l'étranger et sont publiés en anglais, la France continue à refuser l'anglais au nom de son "exception culturelle", se refusant ainsi à aller vers le monde

> dans certains domaines, comme l'environnement, on ne fait pas appel à des

prospectivistes professionnels et formés (exemple : les démarches agendas 21)

> certaines démarches de "prospective participative" conduites avec plusieurs centaines de participants sont à visée d'échanges et de concertation uniquement, alors que pour agir il faut travailler avec les véritables acteurs locaux (élus, grands

employeurs, milieu éducatif, ...) rassemblés en task force"
Fabienne Goux-Baudiment

SÉQUENCE 3

UN GRAND PROJET POUR UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET SOLIDAIRE : "AGGLOMÉRATION ANNECY 2030"

par *Christophe Vandepoortaele, Communauté d'agglomération d'Annecy*

La genèse

L'agglomération d'Annecy est un "territoire béni par les dieux" : tous les feux sont au vert dans les domaines industriel, économique et touristique, l'agglomération profite de sa proximité avec une ville de renommée mondiale (Genève) et génère développement et croissance.

Dans un contexte aussi favorable, pourquoi faire de la prospective ? Le fait générateur de la démarche de l'agglomération a été l'incompréhension voire l'hostilité d'une partie de la population à certains grands projets : rénovation de la gare, création d'un centre de congrès, et surtout candidature d'Annecy aux JO de 2018.

Par ailleurs, si l'agglomération disposait de documents de planification, ceux-ci ne permettraient pas une vision globale.

Le choix a donc été fait d'**engager une démarche prospective** présidée par le président de l'agglomération et portée par des élus et des décideurs (coût de la démarche : 200 K€).

La méthode

De 2010 à 2012, la démarche a d'abord été conduite en petits cercles pour élaborer des hypothèses, puis a été élargie pour être partagée. L'objectif était de susciter l'adhésion des

élus. Par la suite, des groupes de travail ont été réunis, dont certains animés par la CCI ou d'autres communes, ce qui a favorisé l'appropriation de la démarche.

Une démarche prospective... pour quel projet ?

Le débat du Conseil de communauté a porté sur **les priorités de développement de l'agglomération** : économie résidentielle (quelles populations attirer ?), économie productive (industrie, autres activités, ... ?). A également été envisagée la place à donner à Annecy aux côtés des autres grandes métropoles de la région Rhône-Alpes.

Finalement, de grandes orientations ont été fixées et chiffrées :

- > créer près de 10.000 emplois nouveaux pour préserver le poids économique de l'agglomération ;
- > mobiliser de 90 à 100 ha en zones d'activité économique ;
- > accueillir de 18.000 à 22.000 habitants supplémentaires pour préserver la place de l'agglomération dans son bassin de vie ;
- > produire de 18.000 à 20.000 logements familiaux pour accueillir cette population supplémentaire.

Ces choix dessinent **un projet volontariste de structuration urbaine de l'agglomération** (exemple : pas de surface commerciale supplémentaire,

besoins en équipements publics, ...).

Et la suite ?

Sur le plan technique, la démarche sert désormais de socle à l'ensemble des documents de planification de l'agglomération : besoins en eau potable à 20 ans, objectifs politiques du PDU, ... Malgré la réforme financière des collectivités, la démarche prospective conserve tout son sens en permettant à l'agglomération de débattre avec les autres territoires sur des projets à 20 ans.

QUESTION CLEF

"N'est-il pas risqué de fixer un cap à 20 ans dans un monde en perpétuel changement ?"

Franck Bocher, DDT 65

"L'objectif est davantage dans la démarche que dans le résultat. Il faut fixer un cap, puis faire des points réguliers et adapter sans cesse. Alors pourquoi pas 2030 ? Lille a conduit une démarche "Lille 2030" devenue "Lille 3000" ..."

Christophe Vandepoortaele



Échanges avec la salle (fin)

“Certains outils du kit prospective ont été expérimentés sur Saint-Orens. Ils ont permis de dégager de grandes orientations et d'aider à la décision sur le plan stratégique de l'agenda 21. Le « portrait chinois » sera à nouveau utilisé dans 2 ans pour constater l'évolution.”

Vanessa Gordillo, mairie de Saint-Orens (Haute-Garonne)

La prospective est-elle un sujet de débat ?



> "A la demande de deux élus d'Aure-Louron, la DDT 65 et l'université de la Sorbonne réalisent des entretiens avec les élus et les acteurs du territoire sur la vision du territoire qu'ils souhaitent pour demain, parce que les grands groupes favorisent

l'inhibition et peuvent bloquer la restitution. Ensuite, lorsque la problématique SCOT réapparaît, ce travail en chambre laisse place à un travail plus collectif qui permet une vraie dynamique.” *Franck Bocher, DDT des Hautes-Pyrénées*

Agendas 21 et prospective : images d'un futur possible ou sciencefiction ?

SÉQUENCE 4

EN DIRECT DES TERRITOIRES : LES APPORTS DE LA PROSPECTIVE AUX PROJETS TERRITORIAUX

par Antoine Foucault, Conseil régional des Pays de la Loire

PAYS DE LA LOIRE 2040

Par Antoine Foucault, Conseil régional des Pays de la Loire

En 2011, l'INSEE prévoyait une population de 900.000 habitants en Pays de la Loire à horizon 2040, avec une forte concentration dans la région littorale (Loire-Atlantique et Vendée). Cette évolution annoncée suscitait de multiples interrogations régionales en termes de démographie, d'économie, d'exposition aux risques naturels,..., venant s'ajouter aux interrogations mondiales.

Un atelier de prospective a alors élaboré **des scénarios prospectifs à horizon 2040**, scénarios repris ensuite sous forme graphique par des designers avec des icônes représentant les sentiments de crainte ou d'inquiétude qui avaient été exprimés.

La production a été ouverte vers tous les publics, y compris des personnes âgées, des jeunes, des artistes, notamment sous forme de bande dessinée. Ce travail de 10 mois, conduit sur 2012/2013, a été facilité par l'intervention d'une coopérative de conseil en aménagement du territoire. 188 contributions ont également été recueillies auprès de la population sous forme de nouvelles de 5 à 6 pages, comme autant de **"récits de vie à horizon 2040"**.

Par la suite, **des assises régionales** ont réuni plusieurs milliers de personnes autour de panels citoyens et d'ateliers du futur, qui ont permis de "faire phosphorer" les habitants grâce à un jeu ("le radar du futur").

Toutes les contributions littéraires ou matérielles, dont des objets réalisés par des lycéens ou des apprentis et des objets industriels, ont ensuite été présentées dans les locaux de l'École d'Architecture de Nantes sous forme d'une exposition "Bienvenue en 2040". Cette exposition posait la question : en quoi les objets d'aujourd'hui (du panier AMAP au composteur collectif, en passant par l'imprimante 3D, les systèmes d'éclairage public intelligent...) nous parlent-ils déjà de demain ?

L'objectif est non pas de fermer la démarche dans le temps à horizon 2040, mais de pérenniser la démarche prospective comme une **"fabrique régionale de prospective"** propriété de tous les acteurs de la région (institutionnels, professionnels, citoyens, ...). Au-delà du concept philosophique abstrait, l'essentiel est de créer des impulsions au service de la "prospective du présent".

LA PROSPECTIVE COMME UN JEU

Par Frédéric Martorel, DDT du Tarn

La DDT du Tarn a accueilli dans ses locaux l'exposition de la DATAR "Prospective 2040". Après deux visites guidées de l'exposition, il est apparu opportun d'aller plus loin, sans budget financier. Deux groupes de 6 agents de la DDT ont alors travaillé sous forme de 3 ateliers de 2h30. La mission confiée aux groupes était de choisir des mots-clés et de les "faire jouer" sur les territoires pour imaginer des scénarios à horizon 2020, 2030, 2040. Le ton choisi était celui d'une **expérimentation totale sous forme de jeu**. Deux scénarios ont ainsi été élaborés. L'un d'eux prévoyait une adaptation des cultures de l'espace rural de faible densité nécessitant beaucoup de main d'oeuvre et donc l'emploi de "réfugiés climatiques" issus d'autres territoires et qui viendraient revitaliser les territoires du Tarn. Un autre scénario, sur les villes moyennes, imaginait une coopération et une entraide entre les villes d'Albi et de Castres.

La démarche a atteint son objectif : **"aboutir à un consensus sans compromission"**.

La DDT du Tarn prévoit de relancer un exercice de ce type en 2015. Le kit de jeu est mis à disposition de tout ser-



"Un projet de développement durable vise à faire bouger les lignes, mais pour faire quoi et aller où ? La prospective peut aider à tracer le chemin."
Erwin Riclet

"La prospective met en alerte sur ce qu'il peut se passer sur un territoire et

donne les moyens d'agir. Comment l'État pourra-t-il être toujours présent dans 20 ans pour répondre aux besoins d'une population et des dynamiques territoriales tout en tenant compte des aléas ? Les Hautes-Pyrénées devront faire face à des enjeux majeurs : comment y faire face collectivement ? Tous les acteurs auront à se mettre en ordre de marche

pour s'adapter à chaque fois que cela est possible ..."
Franck Bocher, DDT des Hautes-Pyrénées

? Comment faire participer le grand public aux démarches agendas 21 ?



"La notion d'agenda 21 est définie par un chapitre de Rio 1992, mais la partici-

pation du public n'est pas précisée. La mobilisation est souvent très forte au début et au moment de l'évaluation, mais est fluctuante entre ces deux temps. Elle dépend fortement de la capacité des acteurs à créer de l'événement. Le kit d'outils Vision + 21 vise à favoriser la coconstruction des projets de territoires."
Erwin Riclet

vice ou collectivité souhaitant l'utiliser (contact : DDT du Tarn).

LA PROSPECTIVE DES SOMMETS

Par Fabien Rideau, DDT des Hautes-Pyrénées, & Laetitia Bruseau, bureau prospective territoriale Pays des Nestes (Hautes-Pyrénées)

La DDT des Hautes-Pyrénées a conduit une démarche prospective sur le territoire d'Aure-Louron, avec l'appui d'un prospectiviste. Commencé "en chambre" sur des délais courts (4 réunions sur 4 mois), le travail a été accompagné par le Cerema qui a conduit une analyse du fonctionnement spatialisé du territoire. L'objectif était de réaliser un travail de "rétrospective prospective" pour dessiner une vision du territoire et projeter son évolution sur 10 ans.

Lancé mi 2013, le projet a suivi une progression en plusieurs étapes : définition de sous-systèmes thématiques (eau et assainissement, agropastoral, paysages-aménités, socio-démographie, tourisme, économie présente et santé, énergie, industrie et artisanat, gouvernance, biodiversité remarquable), et de sous-systèmes territoriaux.

La réforme territoriale a été envisagée sous forme de plusieurs scénarios, de même que la fin de la PAC en 2020 et les évolutions possibles dans le domaine du tourisme (dont l'avenir des stations de ski dans une perspective de moindre enneigement).

Enfin, le travail spatialisé orienté prospective réalisé par le Cerema a fait l'objet d'une présentation aux acteurs du territoire. La première réaction des élus, dont une majorité d'élus de petites communes de 40/50 habitants,

a été mitigée car ils n'avaient pas été associés aux réflexions et ne reconnaissaient pas la "vision extérieure" de leur territoire qui leur était proposée. D'autre part, cette démarche était pour eux la première occasion de travailler en commun sur des sujets sensibles tels que le tourisme. Mais la réflexion se poursuit. Elle sera élargie à d'autres actions dans le cadre de la réflexion SCOT, et à d'autres sujets comme le risque inondation (élaboration d'un PAPI avec des hydroélectriciens, des associations de pêcheurs, des collectivités,...). Le seul regret est d'avoir conduit la démarche sur chacun des 3 cantons du territoire, et de n'avoir pas mené une démarche globale à l'échelle des 3 cantons.

Pour être partagé, un diagnostic territorial doit faire l'objet d'un **important travail de concertation** de l'ensemble des acteurs.

SÉQUENCE 5

AGENDAS 21 : LE "KIT PROSPECTIVE" DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Par Erwin RICLET, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Commissariat général au Développement durable

Une démarche prospective a été lancée fin 2011 par le ministère de l'Écologie pour dresser un bilan des agendas 21 et dessiner l'agenda 21 de demain : quel agenda 21 pour anticiper les évolutions et préparer les territoires à horizon 2032 (Rio + 40 ans) ? Trois scénarios d'évolution possible des agendas 21 ont été dessinés autour de l'imbrication des niveaux administratifs, d'une meilleure participation des habitants ou d'une meilleure association des entreprises. Sur avis du Comité national des agendas 21, la réflexion d'experts a été élargie

sous forme d'une démarche participative conduite en 2013/2014 avec plusieurs partenaires, dont la plate-forme Territoires et Développement durable en Midi-Pyrénées (plateforme TD2), pour concevoir des outils permettant aux acteurs territoriaux d'imaginer un territoire à horizon 2030/2040.

Le kit "Vision + 21" mis à disposition des acteurs des territoires comprend 5 outils à la carte :

> **Contextualisation** des territoires dans l'environnement stratégique : faire prendre conscience des grandes

variables qui vont impacter le territoire à horizon 2030 ;

> **Test de robustesse** : questionner la résilience des politiques durables mises en oeuvre face aux grands défis qui vont venir impacter le territoire ;

> **Adaptation/création d'un scénario** : adapter 3 films au contexte local ;

> **Pistes d'évolution** de l'agenda 21 : baliser dans le temps la mise en oeuvre du projet ;

> **Autoportrait perceptif** de l'agenda 21 sous forme d'un "portrait chinois" : apprécier la perception de l'agenda 21 pour renforcer son appropriation.



Consulter le site internet de la plateforme www.territoires-durables.fr

Directeur de la publication : Gérard Poujade / Coordination : Christine Foucras
Rédaction : Valérie Médaille / Réalisation : echocite@free.fr
Avril 2015